

MAINTIEN EN EMPLOI DE VOS SALARIÉS DANS LE SECTEUR PRIVE : COMMENT FAIRE ?

Vous avez des salariés en arrêt de travail de longue durée, en arrêts de travail répétés, des salariés reconnus travailleurs handicapés... Ces situations peuvent conduire à une inaptitude, à un licenciement avec un impact sur votre entreprise (organisation, compétences, coûts...).

Comment agir en amont pour maintenir vos salariés dans l'entreprise ?

Public : chef d'entreprise, service RH, d'une entreprise adhérente à l'AIST 21

Programme



Information et inscriptions

- ↳ Inscription obligatoire sur www.aist21.com
Rubrique "Formations" puis "Réunions d'information collectives"
- ↳ Pour toute information,
ric@aist21.com - 03 80 77 85 30



Septembre 2021